

lades et blessés. Cette offre a été acceptée. Nous avons été recevoir les femmes à l'Anse des Mères à trois heures de relevée, et qui ont été reconduites avec beaucoup de politesse. Chaque officier a donné son nom aux belles prisonnières qu'ils avaient faites. Les Anglais avaient promis de ne point canonner ni bombarder jusqu'à neuf heures du soir pour donner aux dames le temps de se retirer où elles jugeraient à propos, mais que, passé cette heure, ils feraient un feu d'aise. Ils tinrent leur parole ; à neuf heures, ils tirèrent, par quart d'heure, dix à douze bombes, dont partie remplies d'artifice. Ils mirent le feu à la Paroisse (l'église paroissiale) et chez M. Rotot. La Paroisse ainsi que les maisons depuis M. Duplessis jusque chez M. Imbert, et toutes les maisons de derrière, dont la mienne, (rue St. Joseph) qu'occupait Francheville, est du nombre, ont été consumées par les flammes.

Heureusement que presque personne n'a été tué, à l'exception d'un canonnier qui, ayant mis la gargousse dans un canon trop chaud, a été tué. Une bombe est tombée sur la maison de M. Ouillame qui a blessé la servante à la cuisse et blessé à mort un homme.

23. — A quatre heures du matin les Anglais ont essayé de faire passer deux frégates par devant la ville ; mais au feu de nos canons ils se sont retirés. Ils n'ont presque point canonné de la journée ni bombardé.

24. — Les Anglais ont recommencé à bombarder et canonner la ville.

25. — Sur les vols considérables qui se faisaient à Québec, tant par les matelots, soldats et miliciens, je dis à M. Daine qu'il serait nécessaire que M. le gouverneur et l'Intendant fissent une Ordonnance pour les faire pendre sommairement.

Le plan qui avait été dressé de l'Ordonnance et qui était en ces termes fut approuvé et suivi. Je fus nommé greffier de la commission. Les Anglais continuèrent à bombarder et canonner.

“(1) Son Excellence, piquée du peu d'égards que les habitants du “Canada ont eu à son Placard du 27ème du mois dernier, a résolu de “ne plus écouter les sentiments d'humanité qui le portaient à soulager “des gens aveuglés dans leur propre misère. Les Canadiens se montrent par leur conduite indignes des offres avantageuses qu'il leur “faisait. C'est pourquoi il a donné ordre au commandant de ses “troupes légères et à autres officiers de s'avancer dans le pays pour “y saisir et amener les habitants et leurs troupes et y détruire et “renverser ce qu'ils jugeront à propos. Au reste, comme il se trouve

(1) Proclamation du général Wolfe.